



MAIRIE DE GERVANS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 Avril 2016

L'an deux mille seize, le premier avril, le Conseil Municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Pascal CLAUDEL, Maire.

Présents : M. Jean Sébastien GUIER, Mme Christelle FOSSE, M. Philippe MILAN, Mme Christine JULLIEN, M. Nicolas BAUGIRAUD, Mme Valérie BOURGEAT, M. Sauveur CATALANO, Mme Corinne CHEVAL, M. Christian DELAS, M. Olivier MANEVAL, M. Jean Marc KEHRWILLER, M. Gilles JUVEN, M. Daniel HUGOUD.

A donné procuration : M. Dominique BRUNEL à Mme Corinne CHEVAL

Date de la convocation : 23 mars 2016

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 18h30

- M. Olivier MANEVAL est nommé secrétaire de séance.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 29 FEVRIER 2016

Accord à l'unanimité du Conseil municipal

2) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

En préambule, M. le Maire lit l'Art. L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule : « **Le Conseil Municipal est présidé par le Maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif est débattu, le Conseil Municipal élit son Président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote** »

M. le Maire appelle ensuite, parmi les membres présents, à une candidature pour présider la présentation des Comptes administratifs.

M. Philippe MILAN adjoint aux Finances, propose sa candidature.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

M. le Maire remet à l'ensemble du Conseil Municipal, le document de synthèse élaboré par la commission Finances, celui-ci détaille :

- Les comptes administratifs de la Commune – de l'Assainissement – du Multiservices 2015
- Les comptes de gestion de la Commune – de l'Assainissement – du Multiservices 2015
- Les budgets primitifs 2016 de la Commune – de l'Assainissement – du Multiservices

M. Philippe MILAN, adjoint aux Finances, fait lecture au Conseil Municipal, des documents synthétiques des comptes administratifs suivants :

- Compte administratif de la Commune

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	170039.64€	523060.44€
Dépenses	371843.31€	388719.26€
Résultats	-201803.67€	134641.18€

	Résultats de clôture 2014	Résultats d'exercice 2015	Résultats de clôture 2015
Investissement	213765.07€	-201803.67€	11961.40€
Fonctionnement	87396.07€	134341.18€	221737.25€

- Compte administratif de l'Assainissement

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	5686.38€	37659.26€
Dépenses	22327.68€	64092.90€
Résultats	-16641.30€	-26433.64€

	Résultats de clôture 2014	Résultats d'exercice 2015	Résultats de clôture 2015
Investissement	-77511.94€	-16641.30€	-94153.24€
Fonctionnement	124641.46€	-26433.64€	98207.82€

- Compte administratif du Multiservices

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	8937.67€	7300.22€
Dépenses	5470.22€	9245.12€
Résultats	3467.45€	-1944.90€

	Résultats de clôture 2014	Résultats d'exercice 2015	Résultats de clôture 2015
Investissement	-22720€	3467.45€	-19252.55€
Fonctionnement	32248.35€	-1944.90€	30303.45€

M. Le Maire ne prend pas part au vote, il quitte la salle

M. MILAN soumet ces comptes au vote d'approbation

Accord à l'unanimité du Conseil municipal

3) VOTE DES COMPTES DE GESTION 2015

M. Philippe MILAN, adjoint aux Finances, fait lecture au Conseil Municipal, des documents synthétiques des comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par la trésorière:

- Le compte de gestion de la Commune 2015
- Le compte de gestion de de l'Assainissement 2015
- Le compte de gestion du Multiservices 2015

M. MILAN soumet ces comptes au vote d'approbation

Accord à l'unanimité du Conseil municipal

4) BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

M. Le Maire fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section de Fonctionnement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **553301.40 €**.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

M. Le Maire fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section d'investissement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **414625.40 €**.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

5) BUDGET PRIMITIF 2016 ASSAINISSEMENT

M. Le Maire fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section de Fonctionnement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **83354.58 €**.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

M. Le Maire fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section d'investissement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **119453.24 €**.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

6) BUDGET PRIMITIF 2016 COMMERCE MULTI-SERVICES

M. Le Maire fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section de Fonctionnement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **18325.90 €**.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

M. Le Maire fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section d'investissement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **36605.45 €**.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

7) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016

Suite aux réunions de la commission Finances des 9 et 31 mars, M. le Maire propose de reprendre, pour 2016, les mêmes valeurs pour les 3 taux que celles définies en 2015.

Accord à l'unanimité du Conseil municipal

8) DELIBERATIONS

- **Etude topographique**

Dans la perspective des aménagements envisagés de la rue de l'école, de la place de la Mairie, une étude topographique a été demandée à divers cabinets, sur la base d'un cahier des charges suivi par M. Jean-Marc KEHRWILLER, conseiller municipal.

Ont répondu à cette demande, les cabinets DMN, BEAUR, Rémi FAURE :

La proposition du Cabinet DMN, est choisie : **2.376 Euros T.T.C.**

Accord à l'unanimité du Conseil municipal

- **Enfouissement des réseaux de la "route des Creux"**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la réception en mairie, de la délibération du S.D.E.D., concernant l'enfouissement des réseaux électriques de la "route des creux".

Cette délibération s'élève à 20.974 Euros, annule et remplace la précédente proposition qui s'élevait à 27.000 Euros.

Accord à l'unanimité du Conseil municipal

La séance est levée à 20h00

**Le Secrétaire de Séance
O.MANEVAL**

**Le Maire
P.CLAUDEL**